

LE SITE BELGICAINVEST.LTD

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site est inscrit sur la liste noire du site [abe-infoservice.fr](#) depuis le 25/11/2025. Le site propose comme une multitude d'autres des opérations de trading. Il n'est évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Il ne peut donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit d'un site frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable !

Le site internet

Il a été créé le 31/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/belgicainvest.ltd>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Ce site a pris le relais du site frauduleux [quantumai.fr](#) connu de l'ADC France

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-quantumai-fr/>

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 06 37 38 83 36

Le numéro 06 49 29 46 21

Le numéro 06 59 96 75 75

Le numéro 06 62 16 10 48

Le numéro 07 58 25 88 81

Le numéro 44 79 55 56 40 14

Les faux noms

Il est utilisé :

- Mme Sara DUBOIS
- Mme Manuella RODRIGUEZ
- M. Philippe TROUILLOT
- Mme Allegra BOLANDHEMAT
- Mme Kace WALSH
- Mme Patricia BERGER
- M. Pierre HENRY
- M. Emmanuel LEGRAND

Les alertes

Le site fait l'objet de nombreuses alertes :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/878139>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/878275>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/868859>

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/871807>

Les produits

Il est proposé d'effectuer du trading avec WEB ROBOT TRADER. Nous publions une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/forum/view/6142>

Les règlements

Il est utilisé :

Le site tyuweb qui n'est pas encore ouvert.

Les informations juridiques

Le site belgicainvest.ltd est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 25/11/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

